

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2025

VISANT À ENDIGUER LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE ET À PRÉSERVER
LA FILIÈRE APICOLE - (N° 143)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD28

présenté par

M. Houssin, M. Blairy, Mme Bouquin, M. Dutremble, M. Evrard, M. Guibert, M. Humbert,
Mme Lechanteux, M. David Magnier, M. Marchio, M. Markowsky, M. Meurin, Mme Sabatini et
M. Vos

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« 6° L'opportunité d'organiser une campagne nationale annuelle de prévention et de piégeage des
fondatrices au printemps. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Selon une étude de l'INRA d'Orléans, seulement 30 à 40 % des nids sont détruits avant la période de reproduction, alors qu'il faudrait en éliminer plus de 95 % chaque année pendant sept ans pour réduire la densité des nids de moitié. Cela souligne la nécessité d'une action publique coordonnée et soutenue par l'État dès la détection de l'espèce pour espérer un impact significatif.